



REPUBLIQUE FRANCAISE

**DEPARTEMENT DU CALVADOS
SYNDICAT DES EAUX DU BOCAGE VIROIS**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

Séance du Mercredi 10 Avril 2024

**SERVICE ASSAINISSEMENT
Vote du budget 2024 Assainissement Collectif
Délibération n°55/2024**

Date de convocation des Délégués Syndicaux	02 Avril 2024
Date d'affichage	02 Avril 2024
Nombre de Membres dont le Comité Syndical est composé	46
Nombre de Délégués en exercice	44
Nombre de Délégués qui assistaient à la séance	29
Nombre de Procurations	05

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-avril à 16h00, les membres du Conseil Syndical, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique, à la salle des mariages de la Mairie de Vire Normandie – 11 rue Deslongrais 14500 VIRE NORMANDIE, sous la présidence de Monsieur Francis HERMON, Président.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs ARNAUD Christine, BASYN Dirk, BENOIST Bernard, BROGNIART Frédéric, CHANU Hervé, CHENEL Fernand, DEBROIIZE Pascal, DESMOTTES Nicole, DROULLON Joël, DUFLOT Alain, GALLIER Pierre-Henri, GOSSMANN Patrick, HERBERT Jean-Luc, HERMON Francis, HEUDE Valérie, JUS Eric, LAFOSSE Jean-Marc, LECHERBONNIER Alain, LELARGE Michel, LETELLIER Nadine, MALOISEL Gilles, MAROT DECAEN Michel, MARTIN Eric, MURIER Jean-Pierre, RUAULT Jean-Claude, ROBBES Martine, SILLERE Michel, VELANY Guy et WIELGOSIK Frédéric.

Etaient absents excusés : Mesdames et Messieurs BAZIN Lucien, BRISON-VALOGNES Coraline, CATHERINE Pascal, DECLOMESNIL Alain, FAUDET Olivier, FERGANT Françoise, LEFRANCOIS Denis, MAINCENT Lyliane, RAVENEL Georges et ROSSI Annie,

Etaient absents : Mesdames et Messieurs COUPEAUX Alain, COURTEILLE Jacques, ENGUEHARD Samuel, GOETHALS Corentin et GUETTIER Mickaël.

Procurations : de Madame BRISON-VALOGNES Coraline à Monsieur JUS Eric, de Monsieur CATHERINE Pascal à Monsieur MAROT DECAEN Michel, de Monsieur FAUDET Olivier à Monsieur Jean-Luc HERBERT, de Madame FERGANT Françoise à Monsieur BROGNIART Frédéric et de Madame MAINCENT Lyliane à Madame DESMOTTES Nicole.

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut valablement délibérer.

La séance a été déclarée ouverte à 16h10.

Madame ARNAUD Christine a été nommée secrétaire de séance.

Pour rappel, le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles du Syndicat des Eaux du Bocage Virois.

Le budget assainissement collectif est composé d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement ;

Présentation des éléments qui ont influencé l'élaboration de ce budget :

- Les comptes de gestion 2023 ;
- Les rôles d'eau ;
- Les emprunts en cours ;
- Les investissements prévus dans le plan pluriannuel ;
- Le rapport d'orientation budgétaire adopté le 20 mars 2023 ;

Après délibération, à l'unanimité des présents, les délégués syndicaux adoptent le budget assainissement 2024 suivant :

Précision on procède à un vote par chapitre pour les deux sections.

BUDGET ASSAINISSEMENT 2024				
SECTION FONCTIONNEMENT DEPENSES				
CHAPITRE	INTITULE		VOTE	MONTANT VOTE+RAR
11	Charges à caractère général		1 367 500.00 €	1 367 500.00 €
12	Charges de personnel et frais assimilés		878 153.92 €	878 153.92 €
14	Atténuations de produits		180 000.00 €	180 000.00 €
65	Autres charges de Gestion courante		17 444.00 €	17 444.00 €
66	Charges financières		117 975.47 €	117 975.47 €
67	Charges Exceptionnelles		78 489.28 €	78 489.28 €
68	Dotation aux amortissements et aux provisions		120 000.00 €	120 000.00 €
022	Dépenses imprévues		74 168.53 €	74 168.53 €
042	Opérations d'ordre entre section		1 046 888.99 €	1 046 888.99 €
023	Virement section investissement		1 921 333.55 €	1 921 333.55 €
TOTAL DEPENSES				5 801 953.74€

SECTION FONCTIONNEMENT RECETTES				
CHAPITRE	INTITULE		VOTE	MONTANT VOTE+RAR
013	Atténuation de charges		3 000,00 €	3 000,00 €
70	Produits du service		2 797 748,00 €	2 797 748,29 €
74	Subventions d'exploitation		1 500,00 €	1 500,00 €
75	Autres produits gestion courante		5 502,00 €	5 502,00 €
77	Produits Exceptionnels		150 000,00 €	150 000,00 €
042	Opérations d'ordre entre section		728 297,00 €	728 296,75 €
002 Excédent Reporté				2 115 906,70 €
TOTAL RECETTES				5 801 953,74 €
SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES				
CHAPITRE	INTITULE	RAR 2023	VOTE	MONTANT VOTE+RAR
001 Solde d'exécution Reporté				116 058,72 €
16	Emprunts et dettes assimilées		462 102,55 €	462 102,55 €
20	Immobilisations Incorporelles	134 670,40 €	56 329,60 €	191 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	202 484,33 €	1 660 606,61 €	1 863 090,94 €
23	Immobilisations en cours	10 000,00 €	15 000,00 €	25 000,00 €
020	Dépenses imprévues		46 340,03 €	46 340,03 €
040	Opérations d'ordre entre section		728 296,75 €	728 296,75 €
TOTAL DEPENSES				3 431 888,99 €
SECTION INVESTISSEMENT RECETTES				
CHAPITRE	INTITULE	RAR 2023	VOTE	MONTANT VOTE+RAR
10	Dotations fonds divers et réserves		378 666.45 €	378 666.45 €
13	Subventions d'investissement	84 547.00 €	453.00 €	85 000.00 €
021	Virement de la section fonctionnement		1 921 333.55 €	1 921 333.55 €
040	Opérations d'ordre entre section		1 046 888.99 €	1 046 888.99 €
TOTAL RECETTES				3 431 888,99 €

Fait et délibéré en séance publique les, jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le PRESIDENT
du Syndicat des Eaux du Bocage VIROIS,

Francis Hermon

Certifiée exécutoire après transmission à
La Sous-préfecture de Vire et publication
Le



Hermon

Envoyé en préfecture le 19/04/2024

Reçu en préfecture le 19/04/2024

Publié le



ID : 014-979895364-20240410-DELIB2024_55-BF

